

Conseil Municipal n°21

19 Mars 2010

Présents : Mr le Maire Jean louis Vignon, Julien Poupon, Bernard Cornec, Hervé Le Mens, Sébastien Gallet, Rémy Le Berre, Adeline Poulmarc'h , Fanch Dantec, Yvon Le Bras, Yvan Brisouhal, René Raud, Nathalie Abiven.

Annie Moal arrivera en retard et a donné pouvoir à Julien poupon.

Absente : Pascale Corre a donné pouvoir à Jean Louis Vignon.

Nous remercions Mr Thierry Roch de sa présence.

Secrétaire de séance : Jacques Beauchamp.

Secrétaire de mairie : Muriel Trapateau.

Notre réunion de conseil commence à 18h30, l'ordre du jour est chargé.

En préambule Hervé Le Mens nous expose l'incident survenu à la station d'épuration, une panne qui a nécessité la fermeture momentanée de la station. Il souligne la grande réactivité de notre personnel.

La pompe pour l'activation des bactéries est tombée en panne, l'eau à la sortie n'était plus épurée, la pièce incriminée était d'origine elle avait trente ans de service. Il a fallu la venue d'une grue pour la sortir. Cet incident va entraîner des frais non prévus au minimum 7 500 €.

BUDGET COMMUNAL

Nous arrivons à l'ordre du jour avec le budget communal, c'est, nous le rappelle Mr le Maire, un budget très serré, mais ne pleurons pas sur les aléas politiques, sur les subventions qui diminuent, l'état qui se désengage.

Quelques questions émergent :

Yvan se demande si au vu de son coût la prestation du service chenil est justifiée, 2 captures cette année. Il propose aussi le contrôle de la vitesse avec un panneau lumineux indiquant à combien roule l'automobiliste rentrant dans le bourg. Ce système existe mais pour le moment personne ne sait vraiment ou il est sans doute dans une commune du sud de la commune, cette question devra être réglée prochainement

Fanch réagit à la facture des archives, le travail est terminé mais la facture est arrivée sur l'autre bilan.

On peut noter dans ce budget l'augmentation des charges de personnel, nous avons plus d'employés à la commune. Nous pouvons constater en tenant compte de ces données que la masse salariale est stable.

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BP 2010

Dépenses		Recettes	
011 Caractère Général	195 718,00	002 Excédents antérieurs	3 676,26
012 Personnel	305 000,00	013 Att. Charges	1 000,00
014 Atténuation de produits	10 250,00	70 Produits des services	66 500,00
022 Dépenses imprévues	500,00	73 Impôts et taxes	468 100,00
042 Dotation Amortissement	3 676,26	74 Dotat. Subv.	310 311,00
65 Gestion courante	147 652,00	75 Gestion courante	9 400,00
66 Intérêt	52 700,00	76 Produits financiers	1 650,00
67 Charges exceptionnelles	300,00	77 Produits exceptionnels	1 000,00
Total	715 796,26	Total	861 637,26

Recettes - Dépenses = 145 841

Capital 165 100
Autofinancement 10 -19 259

RESULTAT INVESTISSEMENT 2010

Dépenses		Recettes	
BFR Bâtiments + terrains	7 859,00	Affectation 2009	169 796,79
BFR Ecole	12 430,00	TLE	47 298,13
BFR Voirie	259 190,00	FCTVA	45 595,88
Déficit 2009	220 460,93	Remboursem. Prêt Ass:	2 831,87
Autofinancement 2010	19 259,00	Emprunt	250 000,00
<i>Avance forfaitaire Voirie</i>	<i>6 993,25</i>	<i>Amortissement PLU</i>	<i>3 676,26</i>
		<i>Avance forfaitaire Voirie</i>	<i>6 993,25</i>
Total	526 192,18	Total	526 192,18

Emprunt à réaliser → - €

Travaux et réalisations

Bâtiments	44 690
Ecole	12 430
Voirie	304 192
Total	361 312

On observe des dépenses nouvelles importantes et incompressibles entre autre la micro-crèche et d'autres conventions nous liant avec d'autres communes. La situation au foyer est observée de très près, si des décisions doivent être prises il faut se tenir au courant. En parlant de courant Fanch Dantec revient sur le différend quand à la consommation électrique facturée sur le compteur de l'Evêché. Une lettre a été envoyée, l'estimation semble toujours trop forte (5 000 €). Cette question sera remise à l'ordre du jour quand nous aurons plus d'éléments. René Raud est mandaté par Mr le Maire pour suivre cette affaire.

Un débat s'engage sur l'exonération de la taxe foncière, Mr Roch nous informe que certaines communes pour augmenter leurs recettes ont renoncé à cette exonération. Les avis sont différents après discussion aucun changement n'est adopté pour l'instant.

Augmentation des impôts de 5% : Mr le Maire nous explique la situation, et la nécessité afin de pouvoir gérer notre commune de cet ajustement de l'imposition du foncier et du bâti.

Commune de Saint-Urbain



SIMULATION TAUX IMPOSITION

ELEMENTS DE CALCUL - RAPPEL	
Base d'imposition 2010 Mr Filochard= base imposition 2009 x 1,2%	3930
Taux communal 2009 = 16,64 %	16,64
Taux départemental 2010 = taux 2009x4% =	9,16
Frais de gestion (estimation 2010)	45 €

PROPOSITION 1

Sans augmentation du taux communal	16,64
Taux départemental	9,16

ELEMENTS DE CALCUL	COMMUNE	DEPARTEMENT	TOTAL
Base d'imposition 2010	3 930	3 787	
Taux (inchangé)	16,64	9,16	
Frais de gestion	45		
Cotisations 2010	654	347	1 046
Rappel cotisation avec taux 2009	640	330	1 013
Evolution 2009/2010	2,18%	5,15%	3,25%

Présenté au CM n°21 du 19 mars 2010

PROPOSITION 2

Taux communal +5%	17,47
Taux départemental	9,16

ELEMENTS DE CALCUL	COMMUNE	DEPARTEMENT	TOTAL
Base d'imposition 2010	3 930	3 787	
Taux =+5%	17,47	9,16	
Frais de gestion	45		
Cotisations 2010	687	347	1 078
Rappel cotisation avec taux 2009	640	330	1 013
Evolution 2009/2010	7,28%	5,12%	6,46%

L'augmentation de la TH sera de 65€ (dans l'hypothèse d'une augmentation de 5%)

Proposition 3

Taux communal +7%	17,8
Taux départemental	9,16

ELEMENTS DE CALCUL	COMMUNE	DEPARTEMENT	TOTAL
Base d'imposition 2010	3 930	3 787	
Taux =+7%	17,80	9,16	
Frais de gestion	45		
Cotisations 2010	700	347	1 091
Rappel cotisation avec taux 2009	640	330	1 013
Evolution 2009/2010	9,30%	5,12%	7,74%

L'augmentation de la TH sera de 78€ dans l'hypothèse d'une augmentation de 7%

Présenté au CM n°21 du 19 mars 2010

Pas de délibération spécifique cette augmentation sera votée avec le budget communal.

Nous continuons la consultation du budget avec les

Bâtiments communaux

Commune de Saint-Urbain



PROGRAMME
Bâtiments communaux
Terrains communaux

	Dépenses	Programme antérieur	BP 2010	
			Proposé	Voté
2313	Trévarn			
204-14	Alimentation électrique		4 000	
	Etude Maître Autel Statuaire	engagé	3 710	
	Mise aux normes			
	Mise au normes electriques		3 500	
2313	Bâtiments			
	Standard téléphonique	engagé	4 000	
	Ravalement Ty an Holl		5 500	
	Chappe béton Hangar		1 500	
	Urbanisme			
202	Modification PLU + Doc papier + CD		2 500	
	Foot			
2312	Aire de sport stabilisée Eclairage		15 430	
	Porte métallique Club House		1 000	
	Aire de jeux			
	Aménagement allée aire de jeux	engagé	1 000	
	Revêtement sol aire de jeux		1 550	
	Equipement urbain (poubelles,bancs...)		600	
	Divers			
	Equipement Foyer des jeunes		400	
	Total dépenses		44 690	

Présenté au CM n°21 du 19 mars 2010

Commune de Saint-Urbain



PROGRAMME
Bâtiments communaux
Terrains communaux
(suite)

	Recettes	Programme antérieur	BP 2010	
			Proposé	Voté
	Trévarn 1 ^{ère} tranche		1 500	
	Réliure		2 051	
	Emprunt ESM aire de soprt stabilisée		9 000	
	Aire de sport stabilisée CG		14 280	
	Aire de sport stabilisée CNDS		10 000	
	Total recettes	-	36 831	

BFR = 7 859

Programme Ecole

Commune de Saint-Urbain



PROGRAMME
Ecole

	Dépenses	Programme antérieur	BP 2010	
			Proposé	Voté
	Mobilier			
2184	Mobilier école + Cantine		1 200	
2183	Informatique : 5 ordinateurs		2 500	
	Divers travaux			
	Revêtement Sol Bloc Brossolo		4 200	
	Carrelage Hall d'entrée Brossolo		2 400	
	Anti pince doigts maternelle		600	
	Divers			
	Tricycles		850	
	Matériel de sport		680	
	Total dépenses		12 430	-

BFR = 12 430

Présenté au CM n°21 du 19 mars 2010

Voirie

Commune de Saint-Urbain



PROGRAMME

Voirie

(suite)

Recettes	Programme antérieur	BP 2010	
		Proposé	Voté
Aide Voirie communale		8 130	
Amende de police		500	
Fonds de concours Kanndi CCPLD 1 ^{ère} étude	engagé	2 650	
Fonds de concours Kanndi CCPLD 2 ^{ème} étude		2 000	
Eclairage public			
Lanterne Kerdaoulas	engagé	1 258	
3 Horloges radiopilotées	engagé	2 310	
Candélabres Château d'eau	engagé	1 254	
Projet urbain partenariat		4 000	
CG Résidence Rurale		17 000	
Sdef/Ser Daoulas (extension Creach balbe)		5 900	
Total dépenses		45 002	

Bernard Cornec nous présente les priorités du programme de voirie, Jacques Beauchamp regrette que la route de Kersimon ne soit pas budgétée, ce sera pour une autre fois !!

Nous passons au vote du budget communal : 15/15 budget voté à l'unanimité.

BUDGET EAU

Julien Poupon nous présente ce budget :

PROGRAMME

EAU

BP 2010

Opérations financières

Recettes	
FCTVA	2 326,69
Excédent CA 2009 (inves.)	53 511,97
Autofinanc. 2010	62 819,70
Reprise tracto pelle	14 491,00
Total	133 149,36

Excédent des opérations financières 126 399,36
 Besoin de financement résiduel 126 399,36

Dépenses	
Capital	6 750,00
Total	6 750,00

Prix TTC

	BP 2010 Proposé
Tracto pelle	53 820,00
Extension Poteau Incendie Kerdostin	30 000,00
Bornes Incendie	10 000,00
<i>Travaux divers</i>	32 579,36
	126 399,36

BFR = **126 399,36**

Vote : 15/15 budget voté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT

Julien Poupon continue son exposé

**PROGRAMME
ASSAINISSEMENT
BP 2010**

Acceptabilité du milieu	
CG 30 %	1 605
Réhabilitation Voie romaine	
DGE 20 %	26 000
	27 605

Prix TTC

	BP 2010 Proposé
Station d'épuration	
Acquisition Terrain <i>Rue des Prairies</i>	15 000
Réhabilitation des Réseaux	
Honoraire DDTM	4 000
2è tranche Voie Romaine	130 000
2è station d'épuration	
Honoraires DDTM	1 300
Etude Géoarmor	1 250
2ème étude	3 000
Déphasphatisation Station	
Installation Motoréducteur	8 000
	162 550

BFR = 134 945

Opérations financières

Recettes	
FCTVA	17 950,11
Autofinanc. 2010	29 685,00
Compl. Autofinanc.09 (fonct.)	8 424,00
Total	56 059,11

Dépenses	
Capital	12 000,00
Déficit 2009 (<i>investissement</i>)	18 682,81
Total	30 682,81

+ Prêt commune

Excédent des opérations financières **25 376,30**

Besoin de financement résiduel **134 945,00**

Emprunt à réaliser ⇨ 109 568,70

Le budget d'assainissement demande de l'investissement, une somme est en attente pour la réhabilitation de notre réseau.

Vote : 15/15 budget voté à l'unanimité.

Un emprunt doit être voté. Mr le Maire le présente.

Commune de Saint-Urbain



EMPRUNT ASSAINISSEMENT

Montant : 100 000 €

Prêt à taux fixe pendant 15 ans

PERIODICITE	Annuelle
Taux fixe	3,76 %
COUT TOTAL (intérêts) Amortissement constant	30 079,99 €

Vote : 15/15 voté à l'unanimité.

IMPUTATION EN INVESTISSEMENT DEPENSES MINEURES

Une circulaire liste les biens obligatoirement en investissement pour des sommes supérieures à 500 €. Au dessous de cette somme le trésorier refuse cette solution. La collectivité dans le cadre d'une délibération peut décider d'un autre seuil. Mr Le Maire nous demande de délibérer car il pense que de pouvoir récupérer la T.V.A même sur des petites sommes est intéressant pour la commune.

Vote : 15/15 vote à l'unanimité

REFERENT SECURITE

Dans un premier temps Mr le maire avait pensé à Hervé Le Mens comme référent sécurité pour la commune, Hervé pense que vu sa fonction Bernard Cornec adjoint à la voirie serait plus à même d'assurer ce rôle.

Vote 15/15 voté à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Lannur'danse à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire demande un subvention exceptionnelle, cette association n'a jamais demandé de subvention et avait même refusé cette aide financière. Une discussion s'engage sur l'utilisation de cette subvention, finalement nous passons à la délibération, pour un montant de 120 €.

Vote : 13 pours et 2 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

Plan lumière 2010 : L'éclairage du bourg (centre) est géré par 3 horloges astronomiques, jusqu'ici l'extinction se faisait à 1 heure du matin dans la nuit du samedi au dimanche, le bar existant fermant beaucoup plus tôt.

Il est décidé d'avancer cette heure à 22h30. Dans les lotissements, l'extinction se fera à 21h30. Certains pensent que cette heure est trop tôt dans la nuit, il est vrai que des économies seront constatées, mais que c'est triste un bourg dans le noir !!! (Jacques Beauchamp).

Le mercredi matin l'éclairage sera activé à 5 h pour faciliter et sécuriser le travail de la collecte des déchets ménagers.

Tour de Table

Pas beaucoup de prise de parole, Il est déjà tard et nous devons aller manger.....

Yvan Brisouhal soulève une attente des utilisateurs de la salle Ty Kreis-Ker, il faudrait proposer des poubelles qui permettent le tri sélectif (verres...). Mr le maire pense que ces poubelles devront être fermées à clef pour éviter tout abus.

Fin du conseil municipal.